

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 12 décembre 2014 autorisant au titre des années 2015 et 2016 l'ouverture de concours d'inspecteur et de délégué au permis de conduire et de la sécurité routière

NOR : INTA1428507A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 12 décembre 2014, sans préjudice des dispositions législatives et réglementaires relatives aux emplois réservés aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et des dispositions législatives et réglementaires autorisant le recrutement par la voie contractuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, est autorisée au titre des années 2015 et 2016 l'ouverture de concours pour le recrutement et l'avancement :

- 1° D'inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière de 1^e, 2^e et 3^e classe ;
- 2° De délégués au permis de conduire et à la sécurité routière ;
- 3° De délégués principaux de 2^e classe au permis de conduire et à la sécurité routière.

L'annexe I du présent arrêté fixe le calendrier prévisionnel d'organisation des concours de recrutement et d'avancement susmentionnés.

Le nombre de postes offerts pour chacun des concours de recrutement et d'avancement sera fixé par arrêté ministériel.

I. – Les formulaires d'inscription sont disponibles :

- par téléchargement sur le site internet du ministère de l'intérieur : www.interieur.gouv.fr à la rubrique « Le ministère recrute » « Administration » « Filière permis de conduire et sécurité routière » « Calendrier des concours et inscriptions » ;
- par voie postale en joignant une enveloppe (format A4) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 100 g (libellée aux nom et adresse du candidat) au ministère de l'intérieur, SG/DRH/SDRF/ BRPP/Pôle concours, 27 cours des Petites-Ecuries, 77185 Lognes.

II. – L'enregistrement de l'inscription s'effectue au choix du candidat :

- par voie électronique sur le site internet du ministère de l'intérieur (même adresse). Une attestation d'inscription sera transmise au candidat par voie électronique ;
- par voie postale. Le candidat adresse son dossier d'inscription :
 - au centre d'examen choisi, mentionné en annexe II, pour les concours d'inspecteurs de 3^e classe ;
 - au ministère de l'intérieur, SG/DRH/SDRF/BRPP/Pôle concours, 27, cours des Petites-Ecuries, 77185 Lognes, pour :
 - les concours professionnels d'inspecteur de 1^e classe ;
 - les concours professionnels d'inspecteur de 2^e classe ;
 - les concours de délégués ;
 - les concours professionnels de délégué principal de 2^e classe.

Tout dossier incomplet ou mal renseigné est rejeté.

En vue des épreuves d'admission, les candidats déclarés admissibles adressent les documents prévus par la réglementation mentionnés dans les formulaires d'inscription au ministère de l'intérieur, SG/DRH/SDRF/BRPP/Pôle concours, 27, cours des Petites-Ecuries, 77185 Lognes.

La composition des jurys fera l'objet d'arrêtés du ministre de l'intérieur qui seront affichés, de manière à être accessibles au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, jusqu'à la proclamation des résultats, dans les locaux de la sous-direction du recrutement et de la formation et sur le site internet du ministère de l'intérieur.

ANNEXES
ANNEXE I

Calendrier prévisionnel d'organisation des concours de recrutement et d'avancement

CONCOURS DE RECRUTEMENT et d'avancement	SESSION	INSCRIPTIONS par voie électronique et postale (le cachet de la poste faisant foi)			ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ		ÉPREUVES D'ADMISSION		
		Date d'ouverture des inscriptions	Date limite de retrait du formulaire d'inscription	Date de clôture des inscriptions	Date	Lieu	Date limite d'envoi des documents en vue des épreuves par voie postale (le cachet de la poste faisant foi)	Date	Lieu
Inspecteur de 3 ^e classe	2015	05/01/2015	03/02/2015	03/02/2015	1 ^{er} avril 2015	Centre d'examen	28 mai 2015	Du 15 au 19 juin 2015	Nevers
Inspecteur de 2 ^e classe	2015	06/01/2015	05/02/2015	05/02/2015	8 avril 2015	Région Ile-de-France	/	Entre le 2 et 26 juin 2015	Région Ile-de-France
Inspecteur de 1 ^{re} classe	2015	16/03/2015	13/04/2015	13/04/2015	/	/	/	Entre le 2 et le 29 juin 2015	Région Ile-de-France
Délégué au permis de conduire	2015	15/12/2014	15/01/2015	15/01/2015	16 et 17 mars 2015	Région Ile-de-France	/	Du 4 au 5 juin 2015	Nevers
Délégué principal au permis de conduire de 2 ^e classe	2015	12/01/2015	10/02/2015	10/02/2015	26 mars 2015	Région Ile-de-France	/	Entre le 19 et le 21 mai 2015	Région Ile-de-France
Délégué principal au permis de conduire de 2 ^e classe	2015	07/09/2015	06/10/2015	06/10/2015	3 novembre 2015	Région Ile-de-France	/	Entre le 15 et le 18 décembre 2015	Région Ile-de-France
Inspecteur de 2 ^e classe	2015	05/10/2015	03/11/2015	03/11/2015	Janvier 2016	Région Ile-de-France		Mars/avril 2016	Région Ile-de-France
Inspecteur de 1 ^{re} classe	2015	07/09/2015	06/10/2015	06/10/2015				Entre le 17 novem- bre et le 11 décem- bre 2015	Région Ile-de-France
Inspecteur de 3 ^e classe	2016	04/11/2015	03/12/2015	03/12/2015	Février/mars 2016	Centre d'examen	Avril/mai 2016	Avril/mai 2016	Nevers
Délégué au permis de conduire	2016	01/12/2015	04/01/2016	04/01/2016	Mars/avril 2016	Région Ile-de-France		Juin 2016	Nevers

ANNEXE II
CENTRES D'EXAMEN
Préfectures de région

SERVICE COMPÉTENT	ADRESSE DU SERVICE COMPÉTENT
Ministère de l'intérieur, direction des ressources humaines, sous-direction du recrutement et de la formation, bureau du recrutement et de la promotion, professionnelle, pôle concours	27, cours des Petites-Ecuries, 77185 Lognes, tél. : 01-60-37-12-88, 01-60-37-12-62, 01-60-37-13-17. www.interieur.gouv.fr
Préfecture des Bouches-du-Rhône, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement	Place Félix-Baret, CS 80001, 13282 Marseille Cedex 06, tél. : 04-84-35-40-00. www.paca.gouv.fr www.bouches-du-rhone.gouv.fr
Préfecture de la Corse-du-Sud, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement	Rue Sergent-Casalonga, B.P. 401, 20188 Ajaccio Cedex 1, tél. : 04-95-11-12-13. www.corse.pref.gouv.fr
Préfecture de la Gironde, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement	Esplanade Charles-de-Gaulle, 33077 Bordeaux Cedex, tél. : 05-56-90-60-60. www.aquitaine.gouv.fr www.gironde.gouv.fr
Préfecture d'Ille-et-Vilaine, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement	3, avenue de la Préfecture, 35026 Rennes Cedex 9, tél. : 02-99-02-10-35. www.bretagne.gouv.fr
Préfecture de la Moselle, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement	Place de la Préfecture, 57034 Metz Cedex, tél. : 03-87-34-87-34. www.lorraine.gouv.fr www.moselle.gouv.fr
Préfecture du Nord, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement	12-14, rue Jean-Sans-Peur, 59039 Lille Cedex, tél. : 03-20-30-59-59. www.nord.gouv.fr
Préfecture du Rhône, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement	106, rue Pierre-Corneille, 69419 Lyon Cedex 03, tél. : 04-72-61-60-60. www.rhone.gouv.fr
Préfecture de la Haute-Garonne, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement	Place Saint-Etienne, 31038 Toulouse Cedex 9, tél. : 05-34-45-34-45. www.haute-garonne.gouv.fr
Préfecture du Puy-de-Dôme, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement	18, boulevard Desaix, 63033 Clermont-Ferrand Cedex 01, tél. : 04-73-98-63-63. www.auvergne.gouv.fr

Préfectures et hauts-commissariats d'outre-mer

DOMICILIATION DU CANDIDAT	SERVICE COMPÉTENT	ADRESSE DU SERVICE COMPÉTENT
(971) GUADELOUPE	Préfecture Secrétariat général	Palais d'Orléans, rue de Lardenoy, 97109 Basse-Terre Cedex, tél. : 05-90-99-39-00, 05-90-99-38-22, 05-90-99-38-83. www.guadeloupe.pref.gouv.fr
(972) MARTINIQUE	Préfecture Secrétariat général	82, rue Victor-Sévère, B.P. 647-648, 97262 Fort-de-France Cedex, tél. : 05-96-39-36-00, 05-96-39-36-13. www.martinique.pref.gouv.fr
(973) GUYANE	Préfecture Secrétariat général	Rue Fiedmond, B.P. 7008, 97307 Cayenne Cedex, tél. : 05-94-39-46-04, 05-94-39-46-27. www.guyane.pref.gouv.fr
(974) LA REUNION	Préfecture Secrétariat général	6, rue des Messageries, CS 51079, 97404 Saint-Denis Cedex, tél. : 02-62-40-76-24 www.reunion.pref.gouv.fr
(975) SAINT-PIERRE ET MIQUELON	Préfecture Secrétariat général	Place du Lieutenant-Colonel Pigeaud, B.P. 4200, 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon, tél. : 05-08-41-10-10, 05-08-41-10-07 www.saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr
(976) MAYOTTE	Préfecture Secrétariat général	B.P. 676, Kawéni, 97600 Mamoudzou, tél. : 02-69-63-51-26. www.mayotte.pref.gouv.fr
(987) POLYNESIE FRANCAISE	Haut-commissariat de la République Secrétariat général	Avenue Pouvanaa-a-Oopa, B.P. 115, Papeete, 98713 Tahiti, tél. : 06-89-46-87-00. www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr
(988) NOUVELLE-CALEDONIE	Haut-commissariat de la République Secrétariat général	1, avenue du Maréchal-Foch, B.P. C5, 98844 Nouméa Cedex, tél. : 06-87-23-04-41, 06-87-23-04-50. www.nouvelle-caledonie.gouv.fr